



FORMATION CERTIFIANTE DE NIVEAU 5 ENREGISTRÉ AU RNCP37275

FORMATEUR PROFESSIONNEL D'ADULTES

PUBLICS ET PRÉREQUIS

- Toutes personnes se destinant au métier de Formateur Professionnel d'Adultes

DURÉE DE LA FORMATION

- **546 heures** en formation théorique
- **350 heures** en formation pratique

COÛT DE LA FORMATION

Frais administratifs : 50 €

Tarif parcours complet : 6 783 €

Tarif parcours par blocs :

- CCP1 : **3 375 €**
- CCP2 : **2 250 €**
- CCP3 : **1 350 €**
- CCP4 : **2 025 €**

Cette formation est ouverte aux financements suivants :

- Employeurs : Fonds propres ou via OPCO
- Organismes : Pôle Emploi, CPF ou autres
- Financement personnel, un abattement est prévu : contactez nous !

ORGANISATION DE LA FORMATION

- **CCP1** : Concevoir et préparer la formation
- **CCP2** : Animer une formation et évaluer les acquis de l'apprenant
- **CCP3** : Accompagner les apprenants en formation
- **CCP4** : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises

MODALITÉS DE SÉLECTION

Dossier et entretien de positionnement.

LES DÉBOUCHÉS :

- FORMATEUR
- FORMATEUR D'ADULTES
- FORMATEUR TECHNIQUE
- ANIMATEUR DE FORMATION
- CHARGÉ DE FORMATION
- FORMATEUR INDÉPENDANT

ORGANISATION DE LA FORMATION

La formation se décline en 4 CCP, Certificat de Compétences Professionnelles qui permettent d'acquérir et de développer les compétences théoriques et pratiques relatives aux activités suivantes :

CCP1 : Concevoir et préparer la formation (155 heures)

- Elaborer la progression pédagogique d'une formation multimodale à partir d'une demande
- Concevoir un scénario pédagogique et d'accompagnement en intégrant la multimodalité
- Concevoir des activités d'apprentissage et d'évaluation en intégrant la multimodalité.

CCP2 : Animer une formation et évaluer les acquis des apprenants (154 heures)

- Animer une formation et faciliter les apprentissages selon différentes modalités
- Evaluer les acquis de formation des apprenants
- Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage

CCP3 : Accompagner les apprenants en formation (132 heures)

- Accompagner les apprenants dans leur parcours de formation
- Accueillir un apprenant en formation et co-construire son parcours
- Tutorer les apprenants à distance
- Accompagner le développement professionnel des apprenants.

CCP4 : Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche de qualité et de responsabilité sociale des entreprises (105 heures)

- Respecter et faire respecter la réglementation en vigueur en formation et dans sa spécialité
- Réaliser une veille pour maintenir son expertise de formateur et de professionnel dans sa spécialité
- Analyser ses pratiques professionnelles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle : 55 minutes

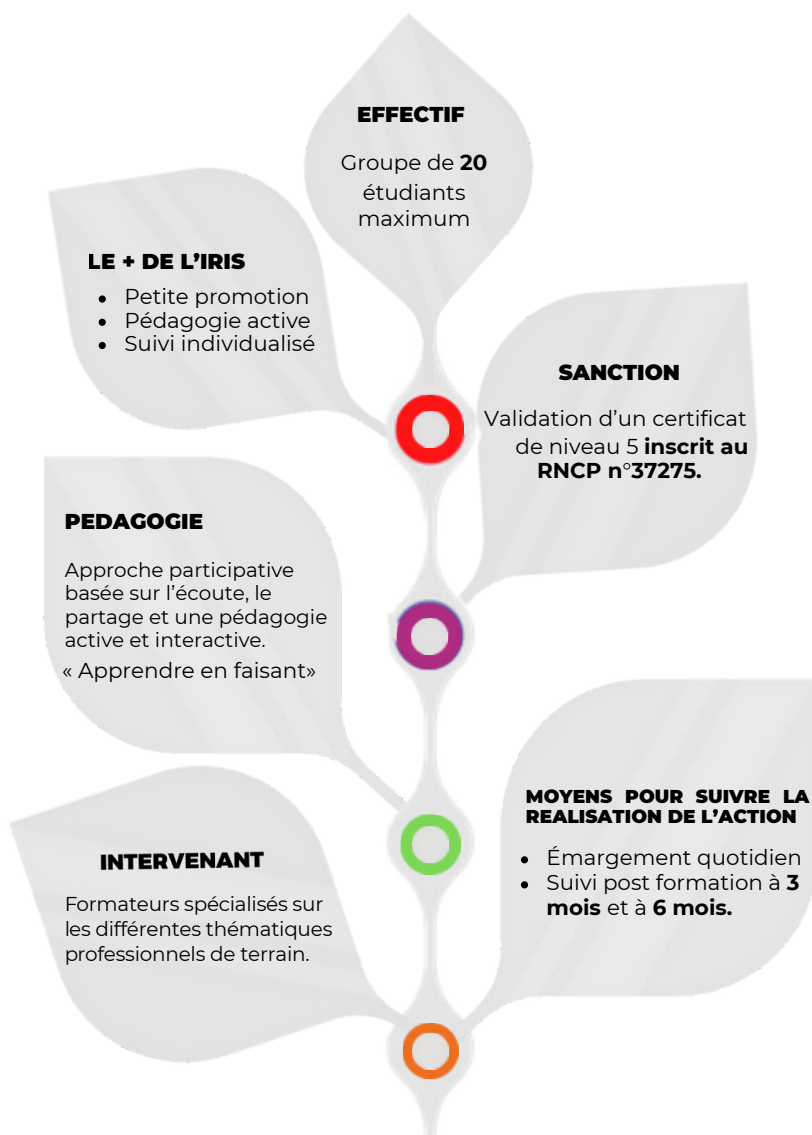
- Analyser ses pratiques professionnelles : 45 minutes de préparation sur l'analyse de ses pratiques professionnelles vécue et 10 minutes de restitution.

Entretien technique 20 minutes

- Questions réponses à partir d'un guide

Questionnement à partir de production : 1 heure 35

- Dossier de 30 à 45 pages



NOUS CONTACTER



6 B RUE DENIS PAPIN,
92600 ASNIÈRES-SUR-SEINE

Tel : 01 76 64 73 90

Mail : secretariat@institut-iris.fr

Référent handicap : referent-handicap@institut-iris.fr

Site : www.institut-iris.fr



IRIS est engagé dans la certification Qualiopi au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCES